

# Fiche de traçabilité du test rapide d'orientation diagnostique antigénique de l'infection par Sars CoV-2 par un(e) infirmier(ère) libéral(e)

Exemplaire soignant à conserver dans le dossier patient

## Identité et coordonnées du patient

Nom d'usage (marital)	<input type="text"/>	Nom de naissance (Jeune fille)	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Téléphone portable	<input type="text"/>	Téléphone fixe	<input type="text"/>
Adresse mail	<input type="text"/>		
Adresse postale	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
N. I. R. (numéro de sécurité sociale)	<input type="text"/>		
Médecin traitant (nom, prénom, tél.)	<input type="text"/>		

## Critères d'éligibilité

susceptibles d'évoluer dans les prochains jours

Le test antigénique est réalisé dans l'une des situations suivantes

- Le test est prioritairement réservé aux personnes symptomatiques et doit être utilisé dans un délai inférieur ou égal à quatre jours après l'apparition des symptômes
- À titre subsidiaire, dans le cadre d'un diagnostic, les tests antigéniques peuvent être utilisés pour des personnes asymptomatiques, à l'exclusion des personnes contacts et des personnes identifiées au sein d'un cluster.
- Dans le cadre d'opérations de dépistage collectif, organisées notamment par l'employeur ou une collectivité publique au sein de populations ciblées, en cas de suspicion de cluster ou de circulation particulièrement active du virus, après déclaration au représentant de l'État dans le département.

Date

Signature du patient

Consentement libre et éclairé : j'ai compris l'ensemble des informations qui m'ont été délivrées et j'ai pu poser toutes les questions nécessaires à leur bonne compréhension. J'ai compris les réponses qui m'ont été apportées. Je n'ai pas été contraint, ni influencé pour donner mon consentement. J'ai compris les avantages et les limites du test antigénique

Avantage : résultat très rapide ; facilité d'utilisation et d'interprétation

Inconvénient : une personne peu infectée peut être négative au test antigénique alors qu'elle serait positive au test RT-PCR.

## Test antigénique

Date de réalisation

Nom du test

Numéro de lot du test

Temps d'attente du résultat   
(préconisé par le fabricant)

## Mode de prélèvement

Naso-pharyngé

Oro-pharyngé

Salivaire

Heure de dépose de l'échantillon sur test

Heure de lecture du résultat

## Résultat

Positif

Le résultat de ce test est positif  
Présence d'une protéine du Sars-Cov-2

→ Indiquez au patient de se placer en isolement immédiatement, s'il est dans l'impossibilité d'effectuer un isolement strict conseillez-lui de porter continuellement un masque en présence de ses proches et de respecter scrupuleusement les gestes barrière.

→ Indiquez au patient de solliciter son médecin traitant pour une prise en charge médicale.

→ Dites lui de lister les personnes qu'il aurait pu contaminer: entourage familial, amical ou professionnel avec qui il a été en contact au cours des 48 heures avant l'apparition des signes (contact d'au moins 15 minutes à moins d'un mètre et sans masque).

Négatif

Le résultat de votre test est négatif  
Absence d'une protéine du Sars-Cov-2

→ Il est inutile de le confirmer par RT-PCR.

→ Conseillez au patient de respecter les gestes barrières.

→ Dites lui de se faire tester en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid 19.

## Transmission des résultats

SI-DEP IV

## Identification du professionnel ayant réalisé l'examen

Nom, prénom

Numéro FINESS

Signature du professionnel attestant la bonne réalisation du test selon les bonnes pratiques ainsi que le respect des préconisations du fabricant.

# Résultats du Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) à la recherche de l'antigène du Coronavirus Sars-CoV-2 réalisé par un(e) Infirmier(ère) Diplômé(e) d'État Libéral(e)

Attestation à remettre au patient pour informer son médecin traitant

Nom et prénom du patient

Date de naissance

Nom et prénom et téléphone du médecin traitant

**Vous venez de faire réaliser par votre infirmier(ère) un TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) à la recherche de la présence de l'antigène du coronavirus Sars-Cov-2 dans votre organisme.**

Le résultat de ce test est positif  
Présence d'une protéine du Sars-Cov-2

Vous devez impérativement :

→ Vous placer en isolement immédiatement.  
Si vous êtes dans l'impossibilité d'effectuer un isolement strict portez continuellement un masque en présence de vos proches et respectez scrupuleusement les gestes barrière.

→ Solliciter votre médecin traitant pour une prise en charge médicale.

→ Je liste les personnes que j'aurais pu contaminer : entourage familial, amical ou professionnel avec qui j'ai été en contact au cours des 48 heures avant l'apparition des signes (contact : au moins 15 minutes à moins d'un mètre et sans masque).

Le résultat de votre test est négatif  
Absence d'une protéine du Sars-Cov-2

→ Il est inutile de le confirmer par RT-PCR.

→ Respectez les gestes barrières.

→ Vous faire tester en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid 19.

TROD réalisée par

Nom

Prénom

FINESS

Traçabilité réalisée par

SI-DEP IV

Date

Signature

Signature du professionnel attestant la bonne réalisation du test selon les bonnes pratiques ainsi que le respect des préconisations du fabricant.

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000  
(appel gratuit)

URPS INFIRMIERS LIBÉRAUX HAUTS-DE-FRANCE

11, Square Dutilleul 59800 Lille.

03 20 14 22 15

[contact@urps-infirmiers-hdf.fr](mailto:contact@urps-infirmiers-hdf.fr)

 **URPS**  
INFIRMIERS LIBÉRAUX  
Hauts-de-France